



CONTRAT DE PARTICIPATION

NOM : PRÉNOM :

L'Argent de poche est destiné aux locqueltas et aux enfants de nos agents communaux.

Ce contrat est un engagement de votre part à respecter certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées mais également de la part de l'encadrant du dispositif « Argent de poche ».

- **A propos de la ponctualité :**
 - J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne pourra y participer.
 - Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.
- **A propos de la périodicité de l'activité :**
 - L'activité « Argent de poche » se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3h/jour.
 - **Chaque année civile, je ne peux pas effectuer plus de 20 demi-journées d'activité.**
- **A propos de la réalisation des chantiers :**
 - Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers.
 - Dans certains cas, la commune peut fournir des équipements spécifiques (chaussures de sécurité par exemple). Je m'engage à porter les équipements de sécurité fournis par le responsable de la mission.
 - Étant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables ainsi que baladeurs MP3 est strictement interdit (pas de casque, ni d'oreillettes). Les téléphones portables devront être sur répondeur.
- **A propos du comportement pendant les missions :**
 - Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés, à respecter et appliquer les consignes qui me sont données par les encadrants.
 - Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille, mais également envers les autres participants au chantier
 - Je m'engage à ne pas fumer, à ne pas consommer d'alcool ou de substances illégales pendant les missions.
 - Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je nettoie et range le matériel à l'issue du chantier.
- **A propos des sanctions :**
Sanctions appliquées entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :
 - Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche ».
 - Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.
- **Indemnisation des missions :**
Toute réalisation d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à **15 €uros par mission de 3 heures par jour.**

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions énoncées.

Fait à Le :

Signature du participant précédée de la mention « Lu et approuvé »



DOSSIER D'INSCRIPTION AU DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »



Coordonnées du demandeur :

Mademoiselle Monsieur

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

Code Postal : Commune :

Tél. Fixe : Tél. portable :

Mail :

Informations :

N° Sécurité Sociale :

Date et lieu de naissance :

Situation :

Lycéen(ne) Étudiant(e)

Établissement : Classe :

Études suivies :

Autre (Préciser) :

**DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET A REMETTRE AU PLUS TARD LE
SAMEDI 27 MAI 2023 - 12H00 EN MAIRIE.**

Élue Référente : Hélène BARON, Adjointe aux Affaires Sociales et à la Jeunesse,

helene.baron@locqueltas.fr

Personne à contacter en cas d'urgence :

Civilité	NOM	PRÉNOM	Lien de parenté	Tél. Fixe	Tél. portable

Pièces à joindre (pour les jeunes n'ayant jamais participé au dispositif) :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social (Carte Vitale)
- RIB (l'indemnité est versée sur un compte bancaire)

Pièces à joindre (pour les jeunes n'ayant pas participé à Pâques) :

Attestation d'assurance Responsabilité Civile

Pièces à joindre (pour toute demande) :

- Compléter l'autorisation parentale
- Signer le contrat de participation

Motivations :

.....

.....

.....

.....

.....

Disponibilités :

- Du 10 juillet au 13 juillet 2023 ●●● Du 07 août au 11 août 2023 ●●
- Du 17 juillet au 21 juillet 2023 ●●● Du 14 août au 18 août 2023 ●●
- Du 24 juillet au 28 juillet 2023 ●● Du 21 août au 25 août 2023 ●
- Du 31 juillet au 04 août 2023 ●● Du 28 août au 1^{er} septembre 2023 ●

Préférences (numéroter par ordre de préférence) :

- Restaurant scolaire :** Aide à la préparation des repas, service, ménage... **et Médiathèque :** Accueil, archivage, rangement, ménage, travaux divers... *Lundi et mardi au restaurant scolaire, le reste de la semaine à la Médiathèque.*
- Services Techniques :** Entretien espaces verts, nettoyage...
- Mairie :** Archivage, rangement, ménage, travaux divers...
- ALSH :** Observation ... **Attention l'ALSH demande deux jeunes de plus de 17 ans, l'un le matin, l'autre l'après-midi pendant les deux premières semaines. S'il y a une excursion, le jeune rejoint un autre service.**

La répartition des jeunes se fera selon la préférence et les besoins des services



AUTORISATION PARENTALE

A faire remplir obligatoirement par les parents ou le tuteur légal.
En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Madame, Monsieur :

En qualité de Tuteur Légal, déclare, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que le contrat auquel ma fille – mon fils s'engage :

- ❖ La commune de LOCQUELTAS ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas l'indemnité versée pour la participation au dispositif « Argent de poche » ne pourra avoir l'équivalence de salaire.
- ❖ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur légal. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- ❖ La commune de LOCQUELTAS s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

NOM : PRÉNOM :

Domicilié(e) :

A participer à l'opération « Argent de poche ». Je certifie que mon enfant est bien domicilié à l'adresse ci-dessus et qu'il a plus de 16 ans et moins de 18 ans.

Autorisation droit à l'image :

Dans le cadre des chantiers « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue de mon enfant : OUI NON

Loi « informatique et liberté » (Loi RGPD) :

-AUTORISE la Mairie de Locqueltas à utiliser mon adresse mail, afin de ma transmettre les informations concernant le service jeunesse. OUI NON

mail :@.....

Fait à Le :

Signature (des Parents ou Tuteur Légal) précédée de la mention « Lu et approuvé »